CLE du 12 mars 2026
Compte-rendu de séance

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Diaporama présenté en séance

ANNEXE 2 : Projet de liste de composition de la CLE, sur lequel baser les sollicitations des structures et proposé au Préfet

ANNEXE 3 : Avis de la CLE des Gardons depuis le 18/12

RECOMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DES GARDONS
liste des structures identifiées et des évolutions envisagées - mars 2026
(sous réserve de l'accord des structures concernées)

ANNEXE 2

Code couleur	évolutions proposées

Collège	Structure	Nb représentants (Arr. interpref. Nov 2020)	Projet de recomposition 2026
Collectivités territoriales et établissements publics locaux	CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE	2	2
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD	4	4
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LOZÈRE	1	1
	COMMUNES DU GARD	3	3
	CA ALÈS AGGLOMÉRATION	6	6
	CA NIMES MÉTROPOLE	2	2
	CC DU PAYS D'UZÈS	2	2
	CC DU PONT DU GARD	2	2
	CC CÉVENNES AU MONT LOZÈRE	2	2
	CC CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES TERRES SOLIDAIRES	1	1
	CC PIEMONT CEVENOL	1	1
	EPTB GARDONS	2	2
	PETR UZÈGE PONT DU GARD	1	1
	SM DU SCOT SUD DU GARD	1	1
	SM DU PAYS DES CÉVENNES	1	1
	PETR CAUSSES ET CÉVENNES (porteur de Schéma de Cohérence territoriale)	0	1
	SM DES HAUTES VALLÉES CÉVENOLES	1	1
	SM DES GORGES DU GARDON	1	1
	SIAEP DE DOMESSARGUES, SAINT THÉODORIT	1	1
	SIVOM de COLLORGUES (gestionnaire eau potable et assainissement)	0	1
	TOTAL	**34**	**36**
	Pourcentage au sein de la CLE	**53%**	**56%**
Usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	1	1
	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOZÈRE	1	1
	Antenne Nîmes de la Coopération agricole Occitanie	1	1
	FÉDÉRATION GARDOISE DES VIGNERONS INDÉPENDANTS	1	1
	Réseau BIO Occitanie en remplacement du CIVAM Bio	1	1
	ASSOCIATION NATURE & PROGRÈS	1	1
	CCI DU GARD	1	1
	UNICEM Occitanie – Délégation Méditerranée	1	1
	ASA DU CANAL D'IRRIGATION DU MAZAURIC (Arrêt d'usage du béal)	1	0
	ASSOCIATION DU BÉAL DE THONAS	1	1
	ASSOCIATION GARD NATURE	1	1
	Fédération des Associations Cévenoles Environnement Nature (FACEN)	1	1
	ASSOCIATION MRM - MIGRATEURS RHONE MÉDITERRANÉE	1	1
	CLUB CÉVENOL (proposition d'évolution en membres invités à la CLE : invitation systématique, participation aux débats)	1	0
	SOREVE	1	1
	Fédération de pêche de Lozère	1	1
	Fédération de pêche du Gard	1	1
	Gard Tourisme	1	1
	LA BAMBOUSERAIE	1	1
	ASSOCIATION Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)	1	1
	COMITE DÉPARTEMENTAL DU GARD DE CANOÉ-KAYAK	1	1
	FÉDÉRATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR LANGUEDOC ROUSSILLON	1	1
	TOTAL	**22**	**20**
	Pourcentage	**33%**	**31%**
Représentants de l'État et de ses établissements publics	DDTM DU GARD	1	1
	DDT DE LA LOZÈRE	1	1
	DREAL Occitanie	1	1
	AGENCE DE L'EAU RMC	1	1
	AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITÉ	1	1
	PARC NATIONAL DES CÉVENNES	1	1
	AGENCE REGIONALE DE LA SANTÉ - DÉLÉGATION TERRITORIALE DU GARD	1	1
	CRPF - CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE Occitanie	1	1
	TOTAL	**8**	**8**
	Pourcentage au sein de la CLE	**13%**	**13%**
	TOTAL MEMBRES CLE	**64**	**64**

ANNEXE 3 - les Avis formulés depuis le 18/12/2025

Elisa RICHARD

De: Zacharie CHARMIN - DGS Remoulins <dgs@remoulins.fr>
Envoyé: jeudi 8 janvier 2026 11:13
À: Etienne RETAILLEAU
Cc: Nicolas CARTAILLER; Urbanisme AICO; Lauryn ROUX; Elisa RICHARD; Lionel GEORGES
Objet: RE: Projet FoodTrucks bord de Gardons

Bonjour,

Je vous remercie grandement pour votre réponse, nous vous tiendrons informés de la suite donner à ce dossier.

Bien cordialement,

Zacharie CHARMIN
Directeur Général des Services
VILLE DE REMOULINS
06 59 29 45 43
dgs@remoulins.fr
71 avenue Geoffroy Perret, 30210 REMOULINS
https://remoulins.fr

De : Etienne RETAILLEAU <e.retailleau@les-gardons.fr>
Envoyé : mardi 6 janvier 2026 14:54
À : Zacharie CHARMIN - DGS Remoulins <dgs@remoulins.fr>
Cc : Nicolas CARTAILLER <nicolas.cartailler@remoulins.fr>; Urbanisme AICO <urbanisme@aico-collectivites.fr>; Lauryn ROUX <l.roux@les-gardons.fr>; Elisa RICHARD <e.richard@les-gardons.fr>; Lionel GEORGES <l.georges@les-gardons.fr>
Objet : RE: Projet FoodTrucks bord de Gardons

Bonjour,

Pour répondre à votre demande, la première question est la propriété du terrain sur lesquels le Food Trucks souhaite s'implanter.
Même si le terrain est accessible au public, il est possible de défendre que l'emprise non cadastrée du Gardon fasse partie de la propriété de la parcelle AL185 (qui est propriétaire jusqu'au milieu du lit du Gardon).
Selon mes éléments, cette parcelle AL185 est privée. Il serait donc du ressort de l'actuel propriétaire de gérer la présence d'un Food Trucks sur son terrain. Il pourrait s'agir d'une location de terrain pour une activité commerciale.

Si l'on fait abstraction de ce problème, au niveau EPTB Gardons, nous n'avons pas de réserve sur la présence d'un Food Trucks tant que cela ne génère pas de nuisance comme des déchets ou des pollutions (huile). Du point de vue risque inondation, il sera de la responsabilité du gérant de se retirer en cas de suspicion d'une crue débordante du Gardon (vigilance jaune du Gardon à minima).

Je reste disponible pour poursuivre les échanges si nécessaire.

Bien cordialement,

Etienne RETAILLEAU
Directeur adjoint

EPTB Gardons
Établissement Public Territorial de Bassin Gardons
6, avenue Général Leclerc · 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 21 73 77 · www.les-gardons.fr
Suivez-nous sur Facebook

De : Zacharie CHARMIN - DGS Remoulins <dgs@remoulins.fr>
Envoyé : mardi 30 décembre 2025 15:20
À : Urbanisme AICO <urbanisme@aico-collectivites.fr>; Etienne RETAILLEAU <e.retailleau@les-gardons.fr>
Cc : Nicolas CARTAILLER <nicolas.cartailler@remoulins.fr>
Objet : Projet FoodTrucks bord de Gardons

Bonjour,

La commune est sollicitée pour un projet d'installation de foodtrucks en bord de Gardons sur la période estivale. Afin d'instruire cette demande et de bénéficier des éléments indispensables au juste arbitrage des élus sur ce projet pouvez-vous me donner vos avis sur ce dossier d'un point de vue urbanisme (AICO) et d'un point de vue gestion du Gardons (EPTB Les Gardons) ?

L'emplacement du foodtruck serait entre la parcelle AL0185 et le Gardon.



En vous remerciant par avance pour vos éclairages, et en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année,
Cordialement,

Elisa RICHARD

De: Elisa RICHARD
Envoyé: mardi 6 janvier 2026 11:36
À: 'LLORENS Laurence - DDTM 30/SEN/GQMA'
Cc: Lionel GEORGES; Regis NAYROLLES
Objet: RE: Demande d'Avis : DLE création nouvelle STEU à St Privat les Vieux

Bonjour,

Suite à votre sollicitation par mail du 08/12 et après analyse des éléments transmis, ce dossier n'appelle pas de remarques techniques des services de l'EPTB Gardons.

Bien cordialement,

Élisa RICHARD
Chargée de mission SAGE et Contrat de Rivière
Port. : **07.72.77.37.38**

EPTB Gardons
Établissement Public Territorial de Bassin Gardons
6, avenue Général Leclerc · 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 21 73 77 · www.les-gardons.fr

Suivez-nous sur Facebook

De : LLORENS Laurence - DDTM 30/SEN/GQMA <laurence.llorens@gard.gouv.fr>
Envoyé : lundi 8 décembre 2025 16:27
À : Elisa RICHARD <e.richard@les-gardons.fr>; "LEBRUN, Loïc (ARS-OC/DD30/PAPTSP)" <Loic.LEBRUN@ars.sante.fr>; "eric.moussard" <eric.moussard@gard.fr>; MATEU Sylvain - DDTM 30/SEF/BIO <sylvain.mateu@gard.gouv.fr>; sd30@ofb.gouv.fr
Cc : ars-oc-dd30-sante-environnement@ars.sante.fr; assainissement - DDTM 30/SER/GQMA <ddtm-assainissement@gard.gouv.fr>; MORAGUES Laurent - DDTM 30/SER/GQMA <laurent.moragues@gard.gouv.fr>
Objet : Demande d'Avis : DLE création nouvelle STEU à St Privat les Vieux

Bonjour

Veuillez trouver en PJ, pour avis, le dossier de déclaration loi eau cité en objet.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me transmettre vos avis sur ce projet au plus tard le **jeudi 8 janvier 2026**.

Passé ce délai, je considérerai que vous n'avez aucune remarque à formuler.

Bien cordialement,

Laurence LLORENS
Unité Gestion Qualitative et Milieux Aquatiques

Service Eau et Risques

89 rue Weber 30907 NIMES CEDEX 2
Mobile : 0673 01 42 10
www.gard.gouv.fr

Elisa RICHARD

De: Elisa RICHARD
Envoyé: vendredi 9 janvier 2026 18:25
À: 'PIERRE-DESSAUX Patricia - DDTM 30/SER/MPE'
Cc: Lionel GEORGES
Objet: Avis EPTB Gardons - Projet Agrivoltaïque La Bedosse - Demande de contribution aux services contributeurs (phase de recevabilité)

Bonjour,

Suite à votre sollicitation en date du 02 décembre, et après analyse des éléments transmis, le dossier n'appelle pas de remarques des services techniques de l'EPTB Gardons quant à la complétude de ce dossier ou vis-à-vis des points de vigilance, ni sur les volets hydraulique/inondation, qualité de l'eau, ni ressource en eau/quantité. Il n'y a pas de zone humide connue sur ce site et nous n'avons pas de remarques non plus sur le volet « milieux naturels ».

Nous restons à disposition pour la suite de la démarche.

Bien cordialement,

Élisa RICHARD
Chargée de mission SAGE et Contrat de Rivière
Port. : **07.72.77.37.38**

EPTB Gardons
Établissement Public Territorial de Bassin Gardons
6, avenue Général Leclerc · 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 21 73 77 · www.les-gardons.fr
Suivez-nous sur Facebook

De : PIERRE-DESSAUX Patricia - DDTM 30/SEN/MAE <patricia.pierre-dessaux@gard.gouv.fr>
Envoyé : mardi 9 décembre 2025 11:42
À : Elisa RICHARD <e.richard@les-gardons.fr>
Cc : Frederique PRIAD <f.priad@les-gardons.fr>
Objet : Re: [INTERNET] RE: AENV - Projet Agrivoltaïque La Bedosse - Demande de contribution aux services contributeurs (phase de recevabilité)

Bonjour,

Oui je comprends. C'est bien noté pour le 15/01.
Bien cordialement,

Patricia PIERRE-DESSAUX
Chargée de mission autorisation environnementale

Service Eau et Nature

89 rue Weber
CS 52002 - 30907 Nîmes
Tél : 04 66 62 62 55
www.gard.gouv.fr

Elisa RICHARD

De: Elisa RICHARD
Envoyé: lundi 12 janvier 2026 09:48
À: 'philippe.gion@gard.gouv.fr'
Cc: Lionel GEORGES; Regis NAYROLLES
Objet: TR: Demande d'avis nouvelle STEU de Saint Siffret

Bonjour,

Suite à votre sollicitation en date du 16 décembre, et après analyse des éléments transmis, le dossier n'appelle pas de remarques des services techniques de l'EPTB Gardons.

Nous restons à disposition pour la suite de la démarche.

Bien cordialement,

Élisa RICHARD
Chargée de mission SAGE et Contrat de Rivière
Port. : **07.72.77.37.38**

EPTB Gardons
Établissement Public Territorial de Bassin Gardons
6, avenue Général Leclerc · 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 21 73 77 · www.les-gardons.fr
Suivez-nous sur Facebook

De : GION Philippe - DDTM 30/SEN/GQMA <philippe.gion@gard.gouv.fr>
Envoyé : mardi 16 décembre 2025 09:34
À : ars-oc-dd30-sante-environnement <ARS-OC-DD30-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr>; "LEBRUN Loïc - Santé/SD/LANGUEDOC-ROUSSILLON/DD30/DTARS/SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT/POLE ENVIRONNEMENT" <Loic.LEBRUN@ars.sante.fr>; Eric MOUSSARD <eric.moussard@gard.fr>; Regis NAYROLLES <r.nayrolles@les-gardons.fr>
Cc : assainissement - DDTM 30/SEN/GQMA <ddtm-assainissement@gard.gouv.fr>
Objet : Demande d'avis nouvelle STEU de Saint Siffret

Bonjour,

Veuillez trouver la demande d'avis concernant la construction de la nouvelle STEU de Saint Siffret. Cet avis vous est demandé avant le 16 janvier 2026, passez ce délai le SPE considérera que vous n'avez aucune remarque à formuler.

Bien cordialement

--

Philippe GION
SEN/GQMA
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard

89 rue Weber 30907 NIMES CEDEX 2
Tel : +33 466626391 - Mobile : +33 788147357
www.ecologie.gouv.fr

Nîmes, le *voir date de signature électronique

N. Réf. : 2026/ n°170
Affaire suivie par E. RICHARD
Tél : 04 66 21 73 77

Monsieur le Préfet du Gard
DDTM du Gard
89 rue Weber CS 52002
30 907 NIMES cedex 9

Objet : Avis de l'EPTB sur le dossier de déclaration d'intention de réalisation d'un forage et d'un essai par pompage par le Camping la Soubeyranne sur la commune de Sernhac - réf. N° AIOT = 0100297895

Copie à : DDTM du Gard, Service eau et nature – Richard BUCHET

Monsieur Le Préfet,

Suite à la sollicitation de vos services sur le dossier cité en objet, par l'intermédiaire de la plateforme GUN en date du 05/02/2026, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les remarques de l'EPTB Gardons.

Au regard des documents en notre possession, le débit de prélèvement maximum requis par le camping de 250 m^3/jr parait cohérent, en débit de pointe, avec la capacité du camping de 1 500 personnes. Le volume annuel de 60 000 m^3 mentionné suscite toutefois de nombreuses interrogations.

La ressource mobilisée étant potentiellement très vulnérable d'un point de vue quantitatif, comme expliqué ci-après, il convient de **préciser le mode de calcul du volume annuel demandé en détaillant l'ensemble des types d'usages qu'il intègre**. Il nous semble important d'alerter le gestionnaire qu'en l'état actuel des connaissances, la ressource peut devenir potentiellement limitante pour son activité et qu'il convient absolument de sécuriser son approvisionnement (sans impact notable sur les prélèvements existants et les milieux aquatiques), avant d'envisager une augmentation de capacité (nombreux mobil-hommes ajoutés récemment) ou de consommation. À ce titre **il serait intéressant de connaitre l'évolution des consommations du camping sur les dernières années et de les contextualiser afin de mieux appréhender les efforts réalisés pour les économies d'eau** cités dans le dossier.

Afin de mesurer l'impact du prélèvement sur la ressource captée, il nous semble essentiel de préciser le contexte hydrogéologique.

L'étude 2022-2025 menée par le BRGM pour l'EPTB Gardons concernant le fonctionnement des formations du Burdigalien sur le secteur de l'Uzège (entité hydrogéologique 643AD01), met en évidence un temps de renouvellement des eaux très long, au regard, notamment, de la faible capacité de recharge de l'aquifère. Avec ce type de fonctionnement, des prélèvements supérieurs aux capacités de recharge seraient très problématiques pour la ressource comme pour les usages, qui pourraient, à terme, ne plus avoir de capacité de prélèvement et imposerait rapidement de réduire les prélèvements pour assurer une gestion durable de la ressource. L'aquifère capté par le projet de forage correspond, selon le rapport hydrogéologique de BergaSud, à la même entité hydrogéologique (643AD01 Molasses du bassin d'Uzès), mais dans sa partie sud-

est, qui n'a pas été étudiée spécifiquement dans l'étude citée. Effectivement ce secteur apparaissait, selon les données disponibles, comme un secteur en partie déconnecté du reste de la masse d'eau. Il est par ailleurs mentionné (page 11 du rapport) que « *Cet aquifère est essentiellement alimenté par les précipitations sur son bassin versant mais peut localement être en relation hydraulique avec les autres aquifères du secteur. Actuellement pas ou peu exploité dans le secteur d'étude où son extension est relativement faible, l'aquifère des molasses miocènes peut constituer une ressource en eau de bonne qualité grâce à la protection assurée par les niveaux marneux intercalés dans cette formation.* »

Au regard des précisions apportées dans le rapport hydrogéologique de BergaSud quant à la faible extension de l'aquifère et de son alimentation liée essentiellement aux précipitations sur le bassin, nous pourrions déduire que cette petite entité hydrogéologique dispose d'un fonctionnement propre dont il convient de préciser le fonctionnement en grande masse. Toutefois, il est également écrit dans le rapport que ce secteur peut être en contact avec les autres aquifères du secteur. **Il convient de préciser ce point afin de mieux appréhender les relations entre ce secteur et les aquifères environnants et, au regard des résultats du BRGM sur les molasses miocènes du bassin d'Uzès, de préciser si ce secteur hydrogéologique fonctionne de manière similaire (temps de résidence /recharge).** En effet dans un contexte de recharge très faible de l'aquifère et de faible extension de ce dernier et / ou de connexion avec d'autres aquifères, il est essentiel de s'interroger sur l'impact à moyen et long terme d'un volume de prélèvement de 60 000 m^3/an qui n'est pas négligeable. **Il est donc demandé de préciser le fonctionnement hydrogéologique, sans investigations lourdes, ainsi que les consommations intégrées dans le calcul du volume annuel considéré dans le dossier**. En effet, en fonction des précisions quant au contexte hydrogéologique et de l'impact potentiel du prélèvement sur l'aquifère, une révision du volume annuel sollicité pourrait être appropriée.

En l'état du dossier et des questionnements qu'il soulève, nous ne sommes pas en mesure de formuler un avis à ce stade. Les services de l'EPTB Gardons restent disponibles pour les précisions et compléments d'informations que vous jugerez utiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons
EPTB GARDONS
6, Avenue du Général Leclerc
30000 NÎMES
EPTB

Le Président

Signé électroniquement par : Max ROUSTAN
Date de signature : 02/03/2026
Qualité : M. le Président du EPTB Gardons

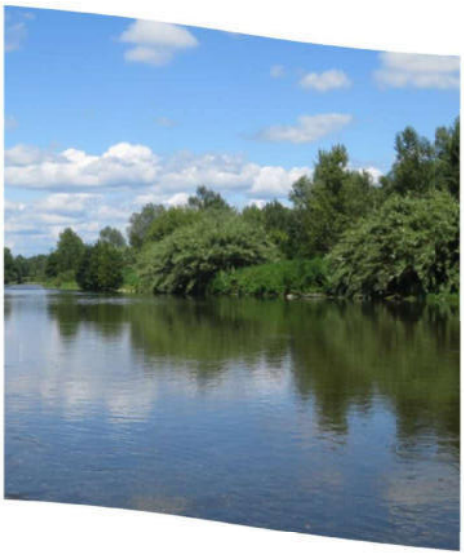
Max ROUSTAN

ANNEXE 1 - Diaporama

Commission Locale de l'Eau

12 mars 2026 - Cassagnoles







Commission Locale de l'Eau - EPTB Gardons • 6, avenue Général Leclerc 30000 Nîmes
Tél. 04 66 21 73 77 • contact@les-gardons.fr • **www.les-gardons.fr**

Ordre du jour CLE du 12/03/2026

- **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025
- **Point 2** Rapport d'activité de la CLE 2025
- **Point 3** Bilan / Évaluation du PGRE – point intermédiaire
- **Point 4** Recomposition de la CLE : projet
- **Point 5** Vidéos de la CLE et stratégie de communication 2026 sur le bassin versant
- **Point 6** avis de la CLE et de l'EPTB
- **Questions diverses**

Point 1

Validation du compte-rendu de la CLE du 18/12/2025





Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025

CLE du 12/03/2026 - Ordre du jour

➡ **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025

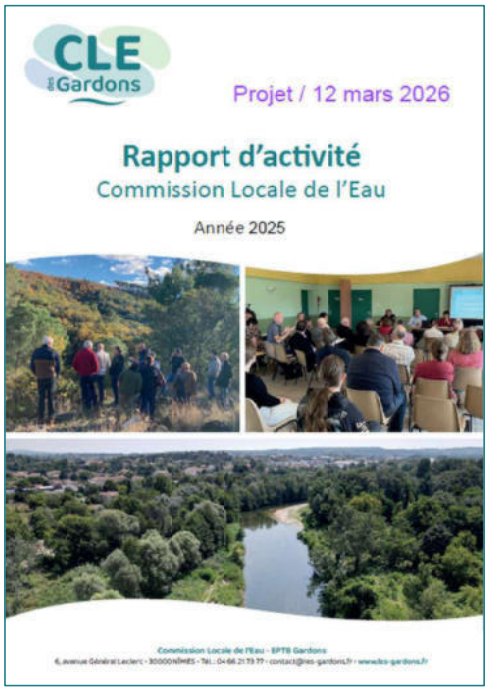
➡ **Point 2** **Rapport d'activité de la CLE 2025**

Point 2

Rapport d'activité de la CLE 2025

➡ Mise en œuvre du SAGE des Gardons

- 4 CLE en en 2025, 5 bureaux
- 5 visites terrain à l'occasion de venue des partenaires canadiens
- poursuite diminution de la participation 2025 (40 % à 50 % de présence, 45 % avec procurations) – habituel fin de mandat
- bilan participation sur mandat 17 CLE : 40 % de présence pour élus et usagers, 50 % pour État; avec procurations : 50 % élus et usagers; 65 % pour État)



➡ Sujets marquants en 2025

- Échanges sur avis projets prélèvement / bambouseraie La Capelle, arrêté de protection sur les habitats naturels ripisylves du Gardon et affluents, analyses PFAS
- Mise à jour des règles de fonctionnement
- Adoption de la charte graphique

Point 2



Rapport d'activité de la CLE 2025 :

Remarques jusqu'au 25 mars

CLE du 12/03/2026 - Ordre du jour

- **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025
- **Point 2** Rapport d'activité de la CLE 2025
- **Point 3** **Bilan évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau des Gardons (PGRE)**

Point 3

Évaluation du Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)

Objectifs :

- Évaluation de la réalisation des actions du PGRE (état d'avancement / réalisation du plan d'actions),
- Analyse de l'évolution des prélèvements et besoins en eau sur la période 2015-2023,
- Analyse de l'hydrologie sur la période 2015-2024 et satisfaction des débits cibles.

2018-2024 Mise en œuvre du PGRE	*2025 – 13 mars 2026* Bilan – Evaluation du PGRE • Note de cadrage (janv 2025) validée en fév 2025 • 4 Comités techniques en 2025 + 3 CLE en 2025 • 1 comité technique en fév 2026 + CLE du 13 mars	Avis MISEN	**CLE (oct 2026)** : validation de l'évaluation complète	**CLE (oct 2026)** : Lancement officiel de la démarche PTGE

Point 3

Les documents de l'évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)

5 fiches RESSOURCES par station hydrométrique d'étiage

- *Gardon de Saint-Jean et Salindrenque*
- *Gardon d'Alès et Galeizon*
- *Gardon de Sainte-Croix et Gardon de Mialet*
- *Gardon à Ners*
- *Gardon à la Baume et à Remoulins*

5 Fiches usages par sous-bassins agrégés
(échelle des fiches ressource)

- ***Bilan des actions***
- *Évolution des prélèvements*
- *Comparaison des bases de données*

Rapport Général

- ***Bilan** avancement/gouvernance*
- ***Synthèse évaluation***
- ***Évaluation générale***
- *Méthodologie*
- *Tableau de bord*



À finaliser (avril-juin)

Point 3

Le bilan du plan d'actions

Très bon avancement des actions
Une implication forte des maîtres d'ouvrage dont les actions étaient inscrites dans le PGRE
Une animation à la hauteur des enjeux
Une gouvernance adaptée avec une bonne implication de la CLE

Axe	Taux Nb actions	Nb Actions du Plan d'actions	Taux financier	Montant dépensé /engagé €TTC
I Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	96 %	19	91%	2 055 048
II Animation et sensibilisation pour une meilleure gestion de la ressource en eau	73%	3	143%	518 155
III Démarches de gestion concertée des ressources en eau		*Actions annulées (révision mi parcours du contrat de rivière)*		
IV Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	82%	14	98%	60 525 480 (HT)
V Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PGRE	100%	6	125%	733 992

Point 3

Le bilan du plan d'actions selon le niveau opérationnel

	Pourcentage de réalisation des actions du plan d'actions selon les priorités opérationnelles			
	Nb d'actions réalisées à 100%	Nb d'actions réalisées partiellement à + de 50%	Nb d'actions réalisées partiellement à - de 50%	Taux de réalisation à plus de 50% par PO
PO1	11	3	0	100%
PO2	10	1	2	85%
PO3	7	3	5	67%
	67%	17%	17%	

- PO1 : P+F=2
- PO2 : P+F=3
- PO3 : P+F>3

Priorité Brute	Faisabilité 1	2	3
1	2	3	4
2	3	4	5

Très bon avancement des actions :

- 100% des actions en PO1 avec un taux d'avancement supérieur à 50% (dont 79% des actions réalisées à 100%)
- 85% des actions en PO2 avec un taux d'avancement supérieur à 50 % (dont 77% des actions réalisées à 100%)
- 67% des actions en PO3 avec un taux d'avancement supérieur à 50 % (dont 77% des actions réalisées à 100%)

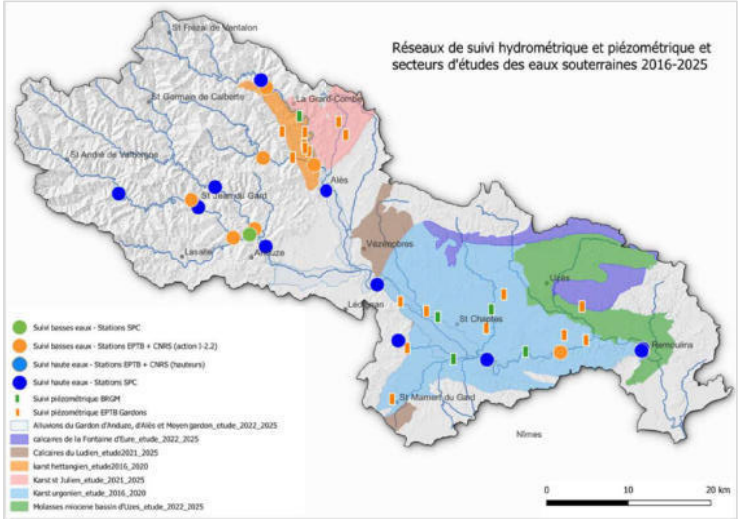
Point 3

Le bilan du plan d'actions par axe

AXE I - Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	
Nombre d'actions prévues au plan d'actions	19
Nombre d'actions réalisées intégralement	12
Nombre d'actions réalisées partiellement	7
Nombre d'actions non réalisées	0
% de réalisation (indicateurs d'avancement)	96%
Montant prévisionnel total (€TTC)	2 260 000
Montant de réalisation (€TTC) (engagement financier)	2 055 448
% de réalisation financière	91%

Amélioration importante des connaissances :

- ❑ *Études Eaux souterraines*
- ❑ *Réseaux de suivi (hydro + piezo)*
- ❑ *Optimisation des stations SPC*
- ❑ *Eau-Climat 3.0*
- ❑ *Amélioration de la connaissance des besoins en eau via le bilan*





Eau-Climat 3.0 (CD30)

Point 3

Le bilan du plan d'actions par axe

AXE II - Animation et sensibilisation pour une meilleure gestion de la ressource en eau	
Nombre d'actions prévues au plan d'actions	3
Nombre d'actions réalisées intégralement	2
Nombre d'actions réalisées partiellement	1
Nombre d'actions non réalisées	0
% de réalisation (indicateurs d'avancement)	**73%**
Montant prévisionnel total (€TTC)	363 560
Montant de réalisation (€TTC) (engagement financier)	518 155
% de réalisation financière	**143%**

Actions avec une très bonne dynamique :

- ❑ *Sensibilisation par le CPIE (140 classes et 150 sorties grand public)*
- ❑ *Actions d'économies d'eau dans les communes et campings (14 communes + 4 campings)*



Journée de formation sur la gestion des terrains de sport



Journée de formation à l'utilisation de matériel hydro-économe



Sensibilisation – CPIE du Gard

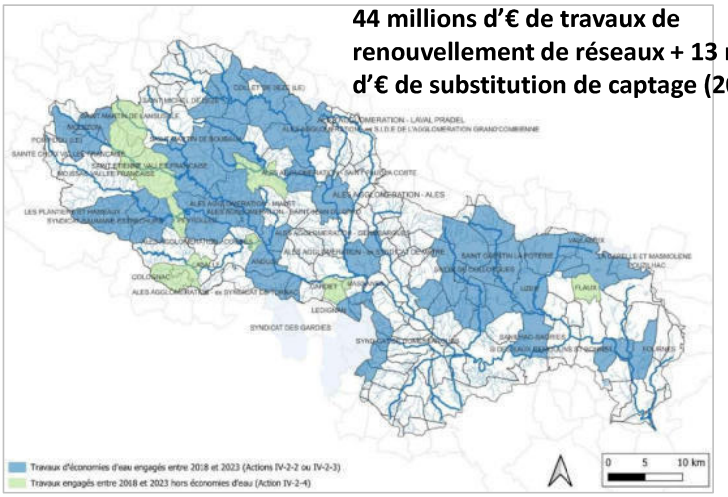
Point 3

Le bilan du plan d'actions par axe

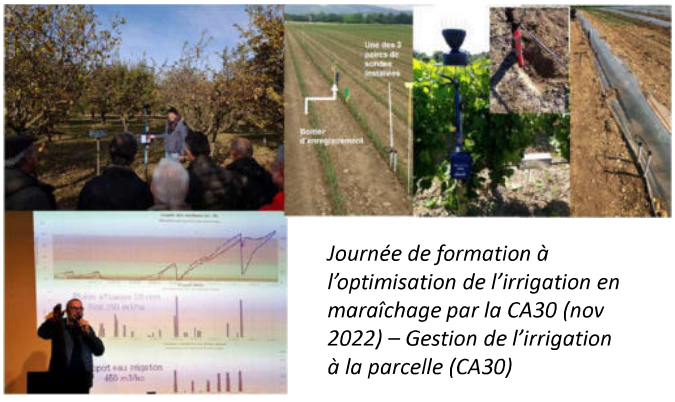
AXE IV - Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	
Nombre d'actions prévues au plan d'actions	14
Nombre d'actions réalisées intégralement	9
Nombre d'actions réalisées partiellement	5
Nombre d'actions non réalisées	0
% de réalisation (indicateurs d'avancement)	**82%**
Montant prévisionnel total (€HT)	61 799 364
Montant de réalisation (€HT) (engagement financier)	60 525 480
% de réalisation financière	**98%**

Actions avec une très bonne dynamique :

- ❑ *Forts investissements pour l'AEP (renouvellement de canalisations, substitution de captage)*
- ❑ *Substitution Bambouseraie*
- ❑ *Accompagnement pour le pilotage des exploitations*
- ❑ *Accompagnement des gestionnaires de béals*
- ❑ *Étude de potentialités de stockage*



44 millions d'€ de travaux de renouvellement de réseaux + 13 millions d'€ de substitution de captage (2018-2023)



Journée de formation à l'optimisation de l'irrigation en maraîchage par la CA30 (nov 2022) – Gestion de l'irrigation à la parcelle (CA30)

Point 3

Le bilan du plan d'actions par axe

AXE V - Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PGRE	
Nombre d'actions prévues au plan d'actions	6
Nombre d'actions réalisées intégralement	6
Nombre d'actions réalisées partiellement	0
Nombre d'actions non réalisées	0
% de réalisation (indicateurs d'avancement)	**100%**
Montant prévisionnel total (€HT)	588 000
Montant de réalisation (€HT) (engagement financier)	733 992
% de réalisation financière	**125%**

Actions avec une très bonne dynamique :

Fort investissement pour la mise en œuvre des actions, leur suivi et la réalisation du bilan/évaluation





Point 3

L'évolution des prélèvements entre 2015 et 2023

Usage Alimentation en Eau Potable (AEP)

➡ Analyser l'évolution des prélèvements entre 2015 et 2023

Travail de récupération des données et d'actualisation des bases de données de 2015 à 2023 en collaboration avec la DDTM 30 et l'Agence de l'eau

→ Analyse de l'évolution des **prélèvements bruts** (Pbruts)

→ Analyse de l'évolution **des prélèvements nets** (Pnets)

Pnet = Pbrut x taux d'impact* – Pbrut x taux de rejet (stations d'épuration)

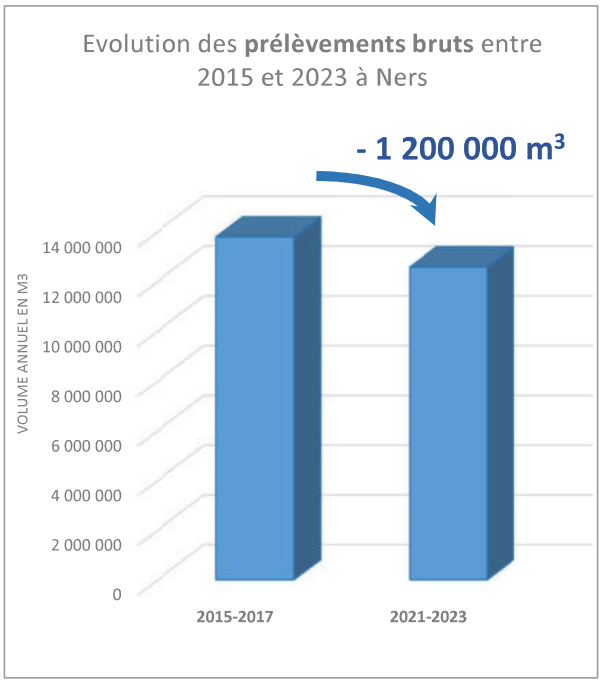
* **Taux d'impact** d'un prélèvement en eau souterraine sur les eaux superficielles : il est considéré de **100% pour un prélèvement dans les alluvions**, de **50% pour un prélèvement dans le karst**, de **0% pour un prélèvement dans des eaux souterraines profondes**

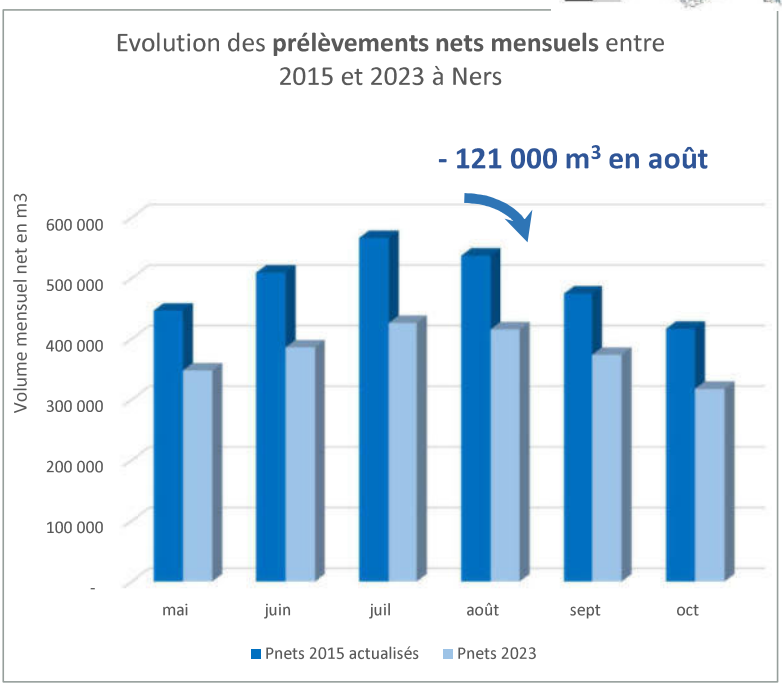
Point 3

L'évolution des prélèvements entre 2015 et 2023



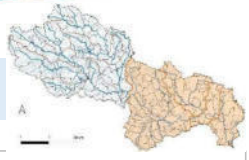
Usage AEP en amont de Ners



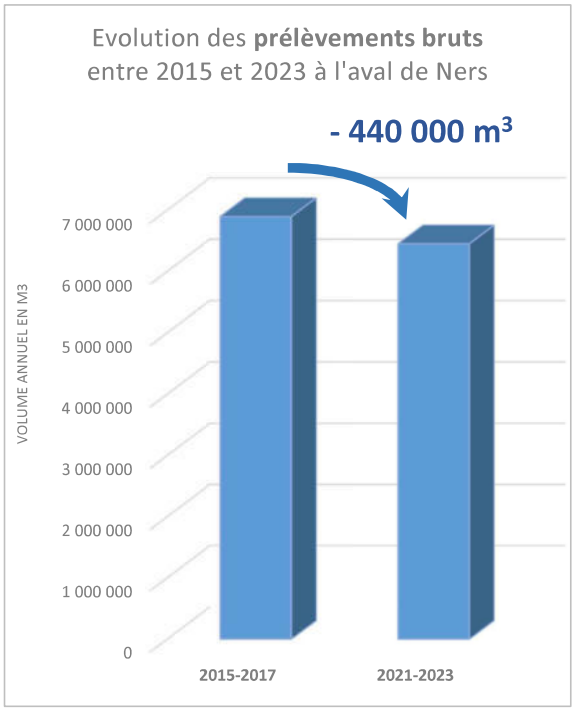


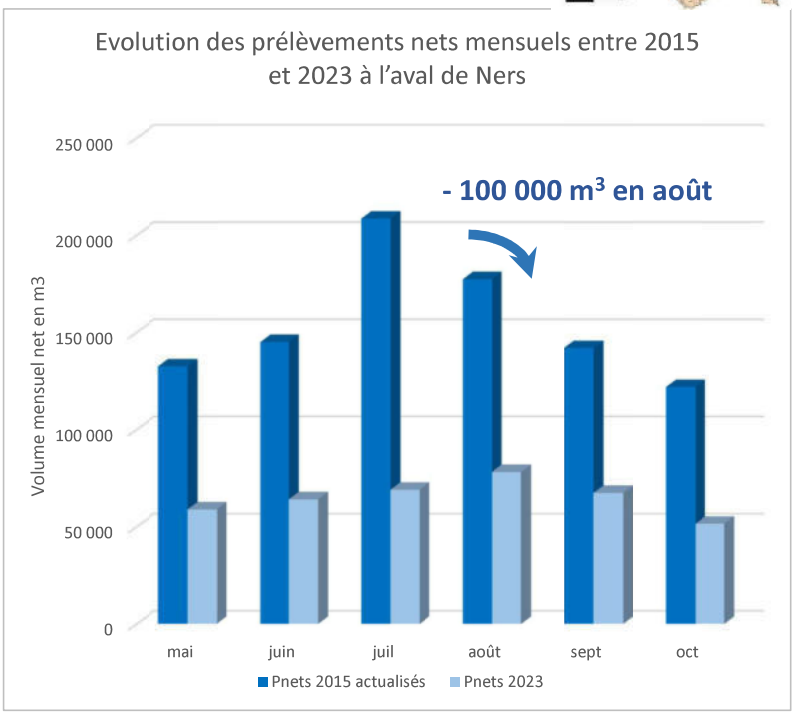
Point 3

L'évolution des prélèvements entre 2015 et 2023



Usage AEP en aval de Ners



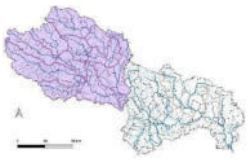


Point 3

L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation : Comparaison des données de prélèvements agricoles

- Amélioration des déclarations et données de prélèvements DDTM30 et Agence de l'eau ces dernières années



Nombres d'irrigants connus - Amont Ners

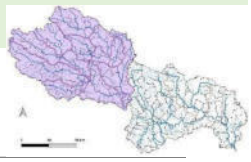
Recensement agricole 2020 Nombre d'irrigants estimés - **approximatif** :	170	
DDTM30 Nombre d'irrigants **déclarés** :	174	*seuil de déclaration 1000 m³/an*
DDTM30 Nombre de **déclarants des volumes 2022 :**	30	
Agence de l'eau Nombre de **déclarants des volumes 2022** (redevances) :	35	*seuil de déclaration 7000 m³/an*

- DDTM : Nombreux irrigants déclarés, mais peu de retours sur les volumes consommés annuels.
- Agence de l'eau : nombre de déclarants non représentatif. Des petites exploitations peuvent être sous le seuil de déclaration.

Point 3

L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation : Comparaison des données de prélèvements agricoles



Amont Ners :

Volumes de prélèvements annuels consommés (m3/an) - Amont Ners

Besoin en eau modélisé approximatif (surfaces agricoles 2020)	1 500 000	
DDTM - Volumes autorisés	*6 700 000*	*Inclut les volumes dérivés dans les béals*
DDTM - Volumes consommés 2022	*135 000*	*Inclut les volumes dérivés dans les béals*
Agence de l'eau - Volumes déclarés 2022	660 000	

- **Amélioration des déclarations** et données de prélèvements DDTM et Agence ces dernières années
- Les données de déclarations des volumes annuels ne permettent pas de quantifier l'ensemble des prélèvements agricoles sur le territoire

⇒ **Fort enjeu d'amélioration des connaissances de volumes d'irrigation sur le bassin**

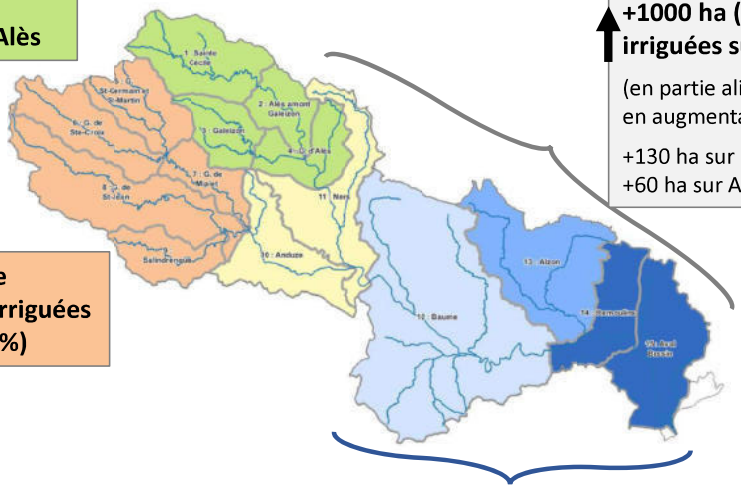
Point 3

L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation : Evolution des surfaces irriguées entre 2010 et 2020 et des besoins en eau associés (théoriques)

⇒ **Evolution contrastée des surfaces irriguées sur le territoire et modification de la répartition des cultures irriguées entre 2010 et 2020 :**

+25 ha de vergers irrigués Gardon d'Alès



+1000 ha (x3) de surfaces de vignes irriguées sur le Piémont et aval Ners

(en partie alimentées par les volumes BRL_Rhône en augmentation sur le bas Gardon)

+130 ha sur Piémont, +460 ha en Gardonnenque, +60 ha sur Alzon, +300 ha sur Bas Gardon

-40 ha des surfaces de fourrages et prairies irriguées en Cévennes (soit -60%)

-180 ha (-30%) de surfaces de maraichage irrigué en Gardonnenque (-100ha) **et Bas Gardon** (-80ha)

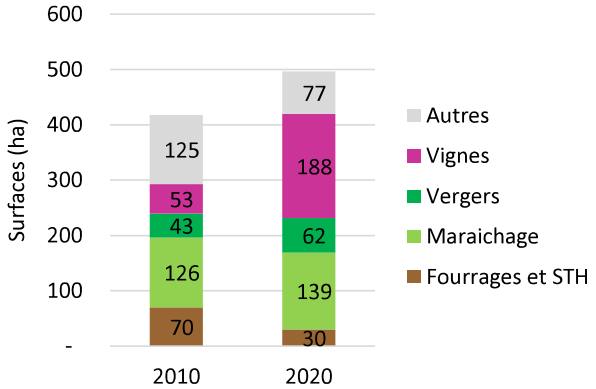
-55 ha (-50%) de surfaces de vergers irrigués en Gardonnenque (-40ha) **et Alzon** (-15 ha)

Point 3

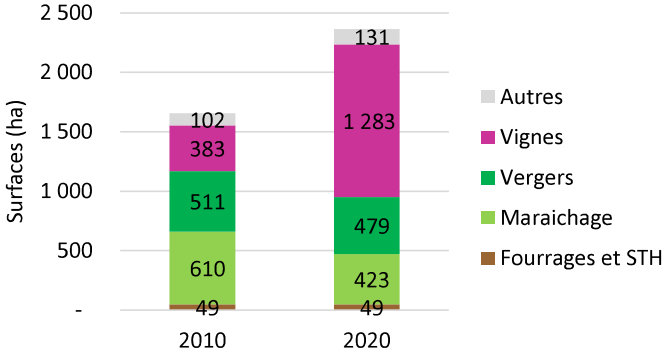
L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation : Évolution des surfaces irriguées en 2010 et 2020 et des besoins en eau associés (théoriques)

Amont Ners : Surfaces irriguées par type de culture - RGA 2010 et 2020



Aval Ners : Surfaces irriguées par type de culture - RGA 2010 et 2020 (Incluant surfaces irriguées par BRL_Rhône)



Point 3

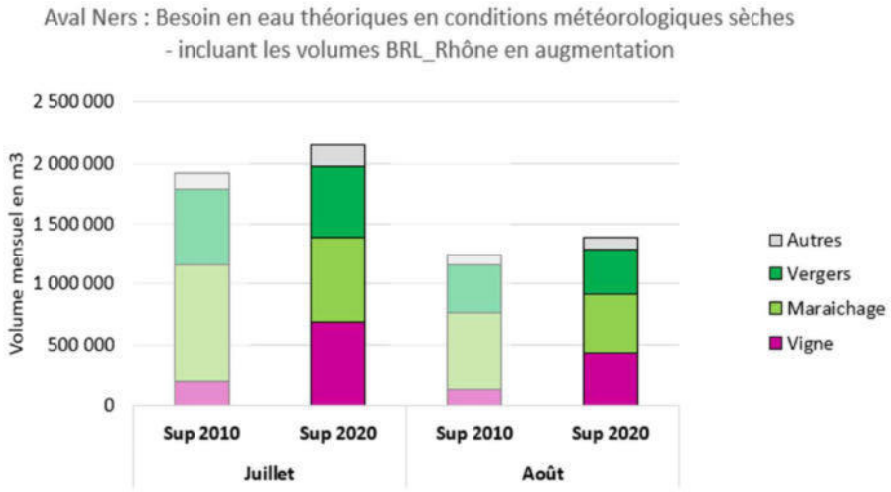
L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation en aval de Ners : Évolution des surfaces irriguées en 2010 et 2020 et des besoins en eau associés (théoriques)

Modélisation des besoins en eau d'irrigation théoriques pour les surfaces 2010 et les surfaces 2020, à conditions météorologiques équivalentes :

⇒ **Répartition différente entre les cultures irriguées**

⇒ **Au global, légère augmentation des besoins en eau modélisés**



Point 3

L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation en amont de Ners : Évolution des surfaces irriguées en 2010 et 2020 et des besoins en eau associés (théoriques)

Modélisation des besoins en eau d'irrigation théoriques pour les surfaces 2010 et les surfaces 2020, à conditions météorologiques équivalentes :

⇒ Résultats contrastés selon les sous-bassins :

⚠ ***Attention : Valeurs théoriques modélisées – Incertitude données et méthode***

***Hausse marquée** + 20 000 m³ en août (+75%)*

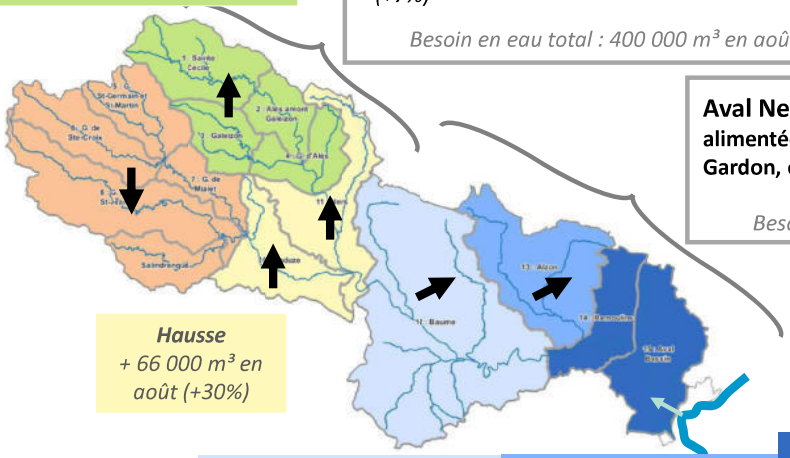
Amont Ners : légère augmentation *(+7%)*

Besoin en eau total : 400 000 m³ en août

***Baisse marquée** -60 000 m³ en août (-40%)*

Aval Ners : légère augmentation *(+12%),* **alimentée en partie par BRL_Rhône sur le bas Gardon, en augmentation**

Besoin en eau total : 1 400 000 m³ en août



***Hausse** + 66 000 m³ en août (+30%)*

+ 45 000 m3 en août (+10%)

+ 7 000 m3 en août (+3%)

*+ 90 000 m3 en août (+15%) – **associée à l'augmentation des volumes BRL_Rhône***

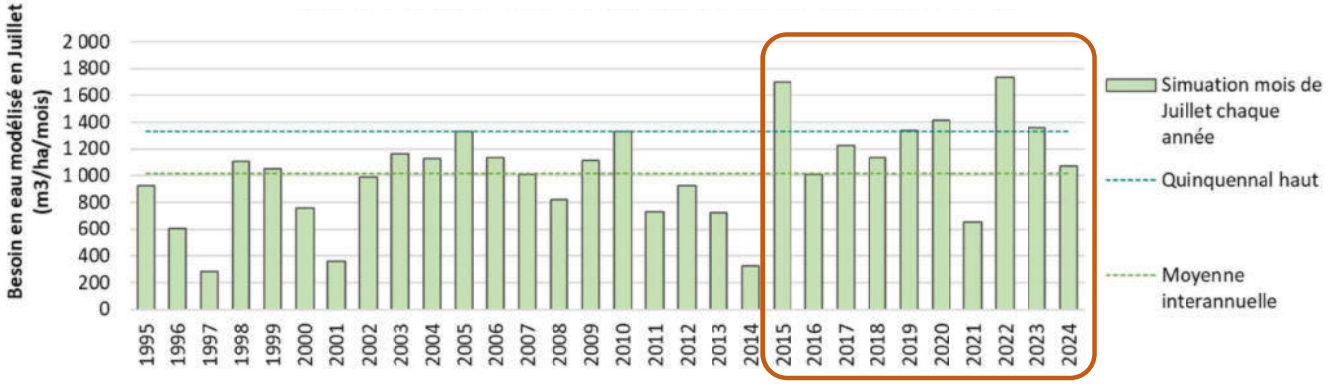
Point 3

L'évolution des prélèvements

Usage Irrigation : Effet des conditions météorologiques sur les besoins en eau d'irrigation

Des besoins en eau plus élevés ces dernières années, sous l'effet des conditions météorologiques observées (Pluies, températures, évapotranspiration)

Besoin en eau du mois de Juillet modélisé pour 1 hectare de vergers (abricotiers, pêchers) – Conditions météorologiques 1995-2024 – secteur Cévennes (m³/ha/an)



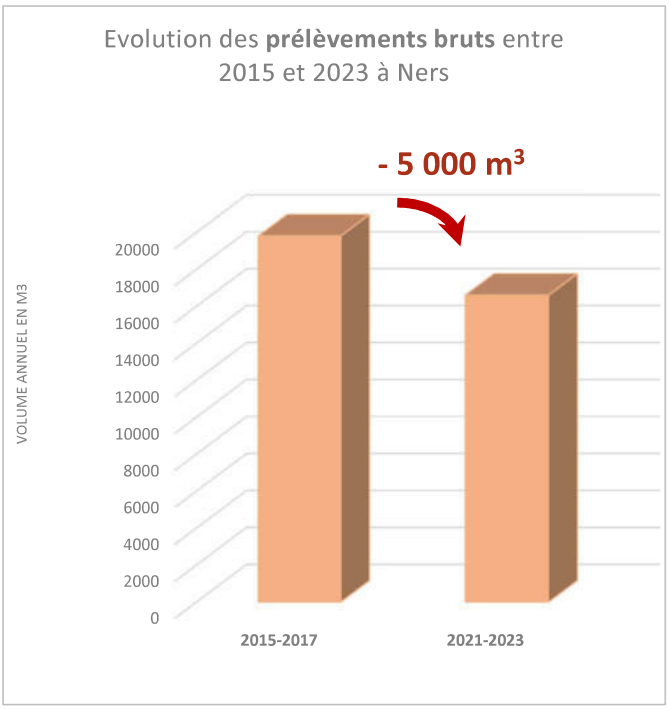
Point 3

L'évolution des prélèvements entre 2015 et 2023

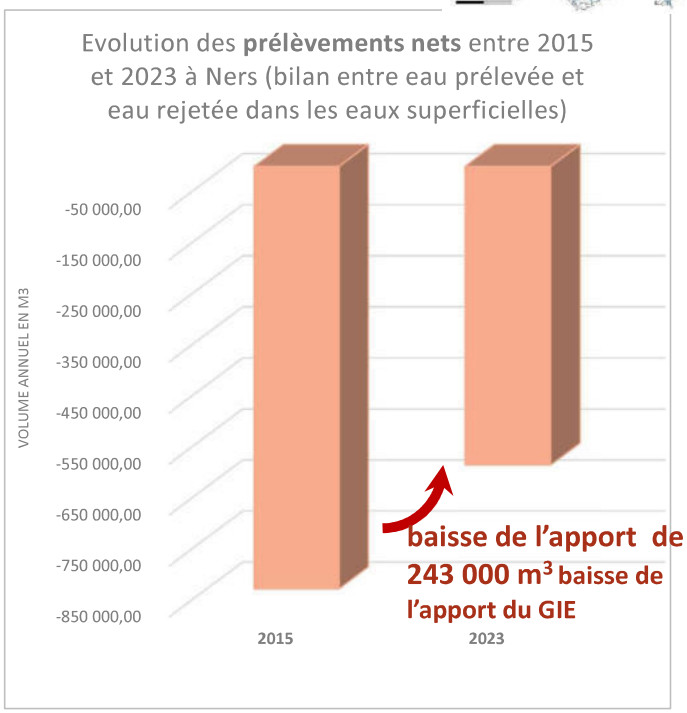


Usage Industriel à Ners

Evolution des **prélèvements bruts** entre 2015 et 2023 à Ners

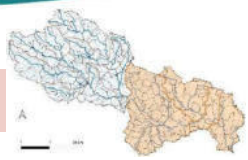


Evolution des **prélèvements nets** entre 2015 et 2023 à Ners (bilan entre eau prélevée et eau rejetée dans les eaux superficielles)



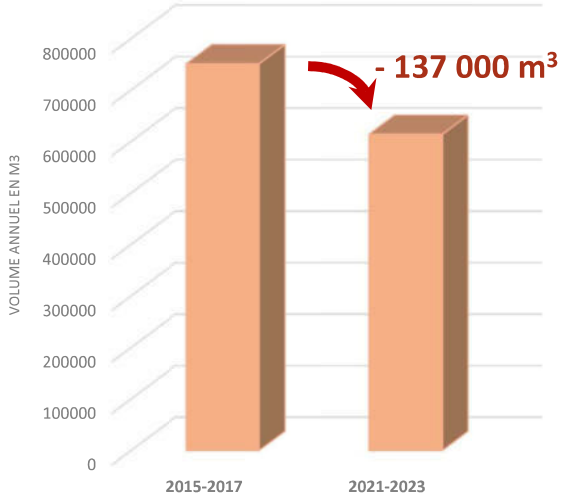
Point 3

L'évolution des prélèvements entre 2015 et 2023

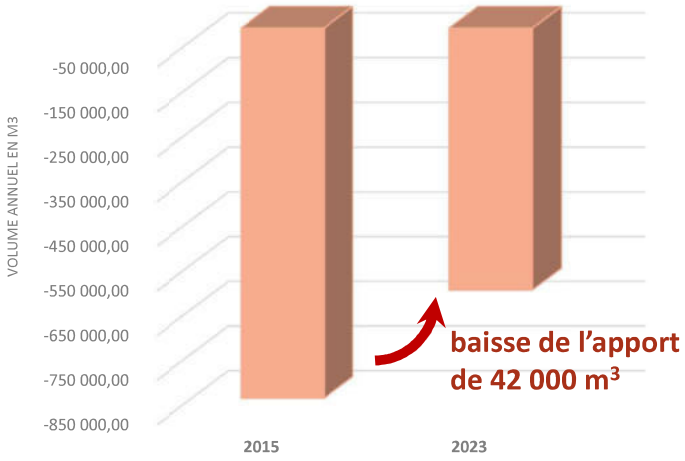


Usage Industriel à l'aval de Ners

Evolution des prélèvements bruts entre 2015 et 2023 à l'aval de Ners



Evolution des prélèvements nets entre 2015 et 2023 à Ners (bilan entre eau prélevée et eau rejetée dans les eaux superficielles)



Une diminution des prélèvements bruts peut induire une diminution de l'apport des eaux souterraines vers les eaux superficielles (modèle EVP/PGRE) mais la gestion quantitative doit prendre en compte de manière globale le fonctionnement de chaque ressource (impact sur les eaux souterraines ?)

Point 3

Bilan des débits-cibles

Station de Ners : Franchissement des débits cibles étape et objectif par le débit mensuel pour 2015-2023

L'Etude Volumes Prélevables et le PGRE définissent :

- **des Débits cibles objectif** : limités au 1/20e du débit annuel (module) réglementairement (règle de l'époque).
- **des Débits cibles étape** : basés sur l'analyse hydrologique

Le PGRE prévoyait **une action de révision des débits cibles (I-8-1) => reporté au PTGE.**
avec prise en compte de l'amélioration de la connaissance et de l'hydrologie (nouvelles données acquises)

Débit cible Objectif : 4 années avec des sous-passements ou atteinte: 2017, 2019, 2022, 2023

Années marquées par d'importants déficits pluviométriques et des ETP excédentaires

	Ecarts des débits mensuels aux DCobjectifs Gardon à Ners					
	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct
2015						
2016						
2017				1%	-17%	
2018						
2019				0%		
2020						
2021						
2022			-23%	3%		
2023				-9%		
2024						

Débit cible Etape : uniquement une valeur proche (mais supérieure) au débit cible étape en juillet 2022.

Année marquée par d'importants déficits pluviométriques et des ETP excédentaires

	Ecarts des débits mensuels aux DCétape (%) Gardon à Ners					
	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct
2015						
2016						
2017						
2018						
2019						
2020						
2021						
2022			14%			
2023						
2024						

Point 3

Bilan des débits-cibles

Station de Ners : Franchissement des débits cibles étape et objectif par le débit mensuel pour 2015-2023

Analyse :

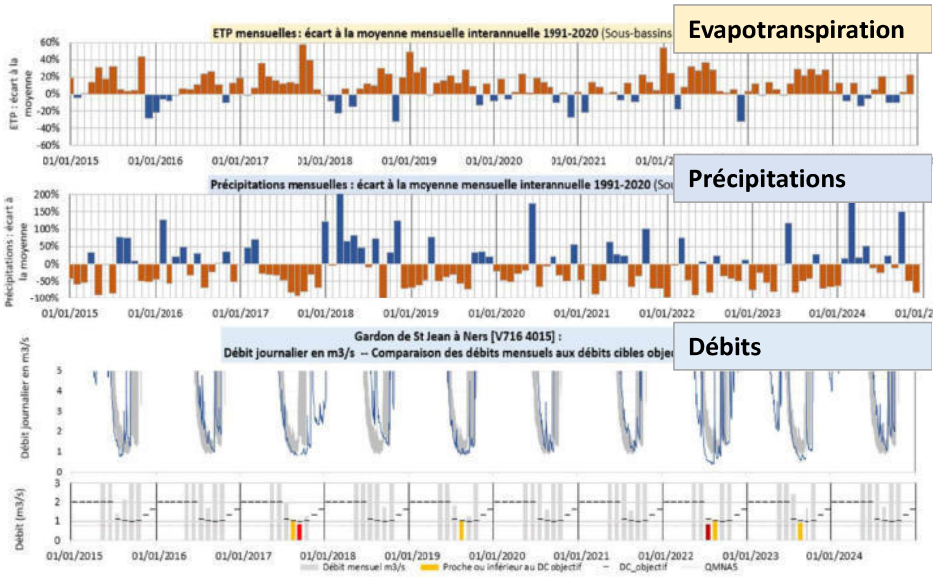
⇒ de **l'hydrologie (journalière et mensuelle),**

⇒ des **conditions météorologiques (Pluies, Évapotranspiration),**

⇒ Des observations **d'assecs**

⇒ De la **piézométrie**

⇒ Des **prélèvements**



Franchissement des débits cibles

➧ **Effet prépondérant des conditions météorologiques (déficits pluviométriques, évapotranspiration excédentaire)**

Point 3

Bilan global

Prélèvements et ressources en eau sur le bassin des Gardons

Prélèvements en eau :

Eau potable

- **Bonne connaissance et amélioration des données prélèvements**
- **Très bonne réalisation des actions du PGRE, forts investissements pour l'AEP**
- **Baisse marquée des prélèvements** (-1.6 millions de m³/an en volume brut)

Irrigation

- Connaissance trop parcellaire. **Fort enjeu d'amélioration des connaissances et déclarations.**
- **Bonne réalisation des actions inscrites au PGRE (**mais peu d'actions inscrites)
- Les économies d'eau ne peuvent être quantifiées à l'échelle du bassin (manque de connaissances)
- **Forte évolution de l'irrigation : ↑ vignes irriguées ↓ maraichage, fourrages, prairies**
- Conditions météo : **↑ besoin en eau des plantes**

Industrie

- Connaissance à préciser. Peu d'actions au PGRE.
- Volumes en jeu limités par rapport à l'eau potable et l'irrigation.

Point 3

Bilan global

Prélèvements et ressources en eau sur le bassin des Gardons

Prélèvements en eau :

Baisse marquée des prélèvements AEP, mais non atteinte des objectifs de la Notification du Préfet (2016) suite à l'étude volumes prélevables

Ressource en eau :

- **Plusieurs années récentes marquées par des conditions météorologiques défavorables (déficits pluviométriques, températures et évapotranspiration excédentaires) : 2017, 2019, 2022, 2023**
- **L'effet du changement climatique induit une baisse marquée de la ressource en eau**

⇒ **Nécessité de poursuivre vers un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau)**

Point 3

Évaluation générale

Gouvernance

PGRE → PTGE

Investissement important de la CLE avec des **débats essentiellement orientés sur les sujets de fond** et beaucoup moins sur les outils de gestion

Très bons résultats opérationnels dans la mise en œuvre du PGRE **grâce à l'effort d'animation et de portage des actions**

Éventuelle création d'une commission spécifique de suivi (attention au volet opérationnel : animation de la commission, augmentation du nombre de réunions pour les membres = évaluer bénéfice/investissement)

Implication des porteurs d'actions et **l'animation à poursuivre** dans le futur PTGE

Pas de priorités territoriales définies dans le **PGRE** (principe d'un déséquilibre quantitatif nécessitant des actions généralisées à l'échelle du bassin versant)

Réflexion à conduire dans le futur PTGE sur une animation territoriale plus poussée ?

Point 3

Évaluation générale

Connaissance

PGRE → PTGE

Amélioration importante de la **connaissance des ressources** (Eaux souterraines, réseaux de suivi, …)

Importance de **poursuivre cette dynamique**

Connaissance des usages **plus contrastée :**

- ❑ **AEP : fort enjeu et amélioration** de la base de données 2015-2023 (attention aux limites d'analyses)
- ❑ **Industriel : enjeu très** limité évalué uniquement par prélèvement direct (hors AEP)

Des améliorations possibles en termes de connaissance afin de **cibler des actions futures :**

- ✓ **Distinguer les usages économiques inclus dans l'AEP** (transfert vers usage industriel)
- ✓ **Identifier certains « autres usages »** comme camping, collectivités, etc.
- ✓ **Analyser la fréquentation touristique** par secteur pour mieux contextualiser les prélèvements AEP

Point 3

Évaluation générale

Connaissance

PGRE → PTGE

- ❑ **Irrigation agricole :**
- ✓ **Fort enjeu mais connaissance trop parcellaire**
- ✓ Évaluation basée sur **l'évolution des surfaces irriguées** (pas d'économies identifiables)
- ✓ Détermination des surfaces irriguées :
 - Connaissance limitée à **l'actualisation tous les 10 ans du RGA** (+ secret statistique, déclaration au siège d'exploitation, etc.)
 - **Biais méthodologiques** (hypothèses) pour l'estimation des besoins en eau
- ❑ **Forages domestiques :** connaissance très réduite

Déclaration des ouvrages et prélèvements = information essentielle

Meilleure connaissance des prélèvements des ouvrages déclarés (données très partielles). Travail en cours par les services de l'Etat.

Limite des seuils de déclaration sur la partie aval (non classée Zone de Répartition des eaux => nombreux prélèvements sous les seuils)

Réflexion sur un rapprochement des foreurs (exploitation des carnets de forage + renforcement de l'application de la règlementation)

Point 3

Évaluation générale

Financement

PGRE → PTGE

Peu d'actions identifiées et donc financées dans les domaines agricole et industriel

Difficulté de financement des actions relevant du fonctionnement (réseaux de suivi, animation (missions), etc.) => budget général des collectivités (hors GEMAPI) et Agence de l'eau unique financeur significatif

Fort investissement (et financement Agence de l'eau/Départements/Région) **pour l'AEP** notamment mais existence d'un mur d'investissement pour augmenter et/ou maintenir les rendements (renouvellement patrimonial) **: quel prix de l'eau ?**

Pistes de travail pour l'identification d'actions dans les domaines industriel et agricole

Ressource financière pérenne pour le financement des gestionnaires du Grand cycle de l'eau à flécher (hors PTGE)

Réflexion (hors PTGE) pour une **évolution du modèle économique actuel** pertinent mais qui risque de ne pas pouvoir permettre de répondre à l'enjeu

Maintien de la dynamique d'investissement remarquable et enjeu fort d'une **gestion collective** pour mobiliser des moyens plus conséquents (agricoles comme AEP)

Point 3

Calendrier

1er juillet 2016

Transmission de la version finale au Cotech

01-15 septembre 2026 :

***Cotech PGRE** de validation technique*

Fin septembre

Avis MISEN

Automne 2026

CLE de validation de l'évaluation complète

Automne 2026 :

Lancement officiel de la démarche PTGE (validation de la feuille de route)

Annexes

Point 3

Bilan global - ANNEXE

Prélèvements sur le bassin des Gardons

Volumes bruts annuels

Eau potable :

	annuel
Pbrut 2015-17	20 675 000
Pbrut 2021-23	19 023 000

Volumes nets mensuels :

Eau potable :

	mai	juin	juillet	août	sept	octobre
Pnet 2015	580 000	650 000	770 000	710 000	620 000	540 000
Pnet 2023	410 000	450 000	500 000	490 000	440 000	370 000

Irrigation :

	mai	juin	juil	août	sept
Pnet 2010 modélisé	800 000	1 810 000	2 500 000	1 620 000	610 000
Pnet 2020 modélisé	640 000	1 760 000	2 790 000	1 790 000	530 000

Industrie : Apport au bassin

	mensuel
Pnet 2015	- 80 000
Pnet 2023	- 60 000

Point 3 - annexe

L'opérationnalité des actions

La priorisation des actions est réalisée selon différents paramètres :

- La priorité brute, **notée priorité ou P, qui évalue l'efficacité de l'action au regard des objectifs :**
 - **Priorité 1 :** action évaluée très pertinente pour atteindre les objectifs prioritaires : DCE, directive inondation, objectifs départementaux, objectifs locaux à fort enjeu (CLE, SAGE,),
 - **Priorité 2 :** action évaluée nécessaire pour atteindre les objectifs prioritaires ou d'accompagnement du contrat.

- La faisabilité, **notée faisabilité ou F, qui évalue le degré de contraintes associé à la réalisation de l'action** :
 - **Faisabilité 1 :** pas de contrainte significative identifiée,
 - **Faisabilité 2 :** des contraintes sont dentifiées mais elles ne semblent pas de nature à émettre des doutes sur l'aboutissement de l'action,
 - **Faisabilité 3 :** des contraintes fortes sont identifiées pouvant freiner voire bloquer la réalisation de l'action.

- **Le croisement des deux paramètres aboutit à la priorité opérationnelle**, notée PO, selon le principe suivant, détaillé dans le tableau de croisement ci-après :
 - PO1 : P+F=2
 - PO2 : P+F=3
 - PO3 : P+F>3

		Faisabilité		
		1	2	3
Priorité Brute	1	2	3	4
	2	3	4	5

Point 3 - annexe

Bilan actions AEP Ners

	2015-2023	PGRE 2018-2023
Montant actions AEP	64 352 344	45 806 039
Nombre de dossiers de demande de financement	113	78
Montant SDAEP(A-IV-1)	1 331 981	1 250 850
Montant travaux d'économies d'eau (IV-2-2 et IV-2-3)	43 727 225	26 829 025
Montant travaux sur réseaux (IV-2-4)	5 794 166	4 227 192
Montant projet de substitutions (IV-3)	13 498 972	13 498 972
UGE concernées par des travaux IV-2	6	7
Linéaire de canalisations total en km	1 478	
Linéaire de travaux en km (IV-2-2 et IV-2-3) / % du linéaire total	103.9 / 7.0%	63.6 / 4.3%
Linéaire de travaux en km (IV-2-4) / % du linéaire total	14.2 / 1.0%	11.8 / 0.8%
Gain estimé en m³ (dossier de demande de financement) *	1 788 897	894 149

Synthèse des travaux réalisés sur les périodes 2015-2023 et sur la période du PGRE 2018-2023 sur les réseaux d'eau potable

Actions PGRE	Indicateur de réalisation 2018-2023 [1]	Nb d'actions prévues [1]	% de réalisation (nb actions)	% de réalisation (investissement financier) [3]	Indicateur d'effet (2023)						
					Travaux suite au schéma	Rendement de réseaux moyen (2015-2017) [4]	Rendement de réseaux moyen (2021-2023) [4]	Volume d'eau moyen prélevé en 2015-2017 (en m³) [4]	Volume d'eau moyen prélevé en 2021-2023 (en m³) [4]	Évolution du Volume d'eau prélevé (VP) sur les périodes 2015-2017et 2021-2023 [5]	Évolution du Volume consommé (VC) entre 2018 et 2023 en m³ (VC2023-VC2018) [6]
Action IV-1 (schémas) [2]	12 schémas	Non évalué	Non évalué	-	Travaux en cours (Colognac)	70 %	67 %	13 782 204	12 572 619	-1 209 585	- 414 741
Actions IV-2-1 à IV-2-3 (économies)	44 projets de travaux	21 (35)	100%	70% (53%)							
Actions IV-2-4 (hors économies)	13 projets de travaux	4	++	++							
Actions IV-3 (substitution)	4 projets de travaux	7	57%	68%							

Synthèse des indicateurs de réalisation et d'effet sur la période du PGRE 2018-2023.

Point 3 - annexe

Bilan actions AEP Aval Ners

	2015-2023	PGRE 2018-2023
Montant actions AEP	20 308 385	13 818 595
Nombre de dossiers de demande de financement	56	35
Montant SDAEP(A-IV-1)	709 227	531 404
Montant travaux d'économies d'eau (IV-2-2 et IV-2-3)	11 539 947	7 377 598
Montant travaux sur réseaux (IV-2-4)	8 059 211	5 909 593
Montant projet de substitutions (IV-3)	0	0
UGE concernées par des travaux IV-2	21	16
Linéaire de canalisations total en km	1 342	
Linéaire de travaux en km (IV-2-2 et IV-2-3) / % du linéaire total	24.4 / 1.8%	11.8 / 0.9%
Linéaire de travaux en km (IV-2-4) / % du linéaire total	7.4 / 0.6%	6.3 / 0.5%
Gain estimé en m³ (dossier de demande de financement) *	221 697	69 270

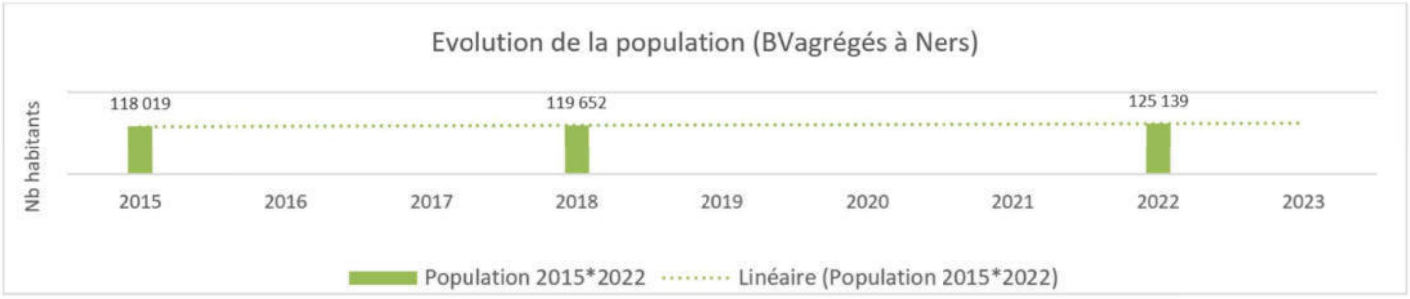
Synthèse des travaux réalisés sur les périodes 2015-2023 et sur la période du PGRE 2018-2023 sur les réseaux d'eau potable

Actions PGRE	Indicateur de réalisation 2018-2023 [1]	Nb d'actions prévues [1]	% de réalisation (nb actions)	% de réalisation (investissement financier) [3]	Indicateur d'effet (2023)						
					Travaux suite au schéma	Rendement de réseaux moyen (2015-2017) [4]	Rendement de réseaux moyen (2021-2023) [4]	Volume d'eau moyen prélevé en 2015-2017 (en m³) [4]	Volume d'eau moyen prélevé en 2021-2023 (en m³) [4]	Évolution du Volume d'eau prélevé (VP) sur les périodes 2015-2017et 2021-2023 [5]	Évolution du Volume consommé (VC) entre 2018 et 2023 en m³ (VC2023-VC2018)[6]
Action IV-1 (schémas)[2]	7 schémas	Non évalué	Non évalué	-		70 %	70 %	6 893 312	6 450 557	-442 755	+ 160 361
Actions IV-2-1 à IV-2-3 (économies)	21 projets de travaux	18 (27)	100% (78%)	117% (72%)							
Actions IV-2-4 (hors économies)	9 projets de travaux	1	++	++							

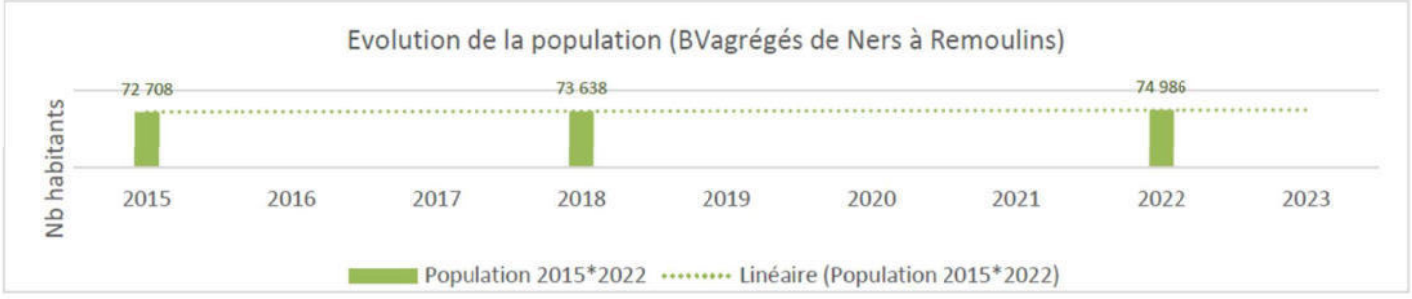
Synthèse des indicateurs de réalisation et d'effet sur la période du PGRE 2018-2023.

Point 3 - annexe

Bilan actions AEP Aval Ners



+ 6% (7120 hab)



+ 2% (1348 hab)

CLE du 12/03/2026 - Ordre du jour

- **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025
- **Point 2** Rapport d'activité de la CLE 2025
- **Point 3** Bilan évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau des Gardons (PGRE) – point intermédiaire
- **Point 4** **Recomposition de la CLE des Gardons: projet pour validation**

Point 4

Bilan participation sur le mandat – depuis mai 2021

- **Bilan pour chacun des 3 collèges :**
 - 40 % de présence pour élus et usagers, 50 % pour État et ses établissements publics;
 - avec procurations : 50 % élus et usagers; 65 % pour État
 - Les taux de représentation (part de chaque collège dans l'assemblée votante) ou de présence effective (part de chaque collège dans les débats) sont cohérentes avec les proportions issues de l'arrêté interprefectoral de composition (nov.2020)

	AIP : arrêté interpréfectoral			BILAN SUR LES 17 CLES DU MANDAT					
				Présence et représentation			Présence		
Bilan des présences et représentations depuis mai 2021 (1ère CLE d'élections, après l'arrêté interpréfectoral de nov. 2020; CLE fév 2021 annulée cause COVID)	Nb représentants (AIP 2020)	Proportion au sein du collège	Proportion au sein de la CLE	Nbr total de présences et représentations	Taux de REPRÉSENTATION des collèges (par rapport à 100 % de présence)	Composition de l'assemblée votante (proportions / présents + représentés)	Nbr total de présences effectives	Taux de PRÉSENCE des collèges (par rapport à 100 % de présence)	Composition des débats en séance : proportions / présents
1. COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	34	100%	53%	300	52%	52%	228	39%	52%
Région et départements du Gard et de Lozère	7	21%		39		13%	21		9%
Communes du Gard	3	9%		30		10%	24		11%
Établissements publics locaux (Gard)	22	65%		214		71%	168		74%
Établissements publics locaux (LOZERE)	2	6%		17		6%	15		7%
2. USAGERS, PROPRIETAIRES FONCIERS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET AS	22	100%	34%	183	49%	32%	146	39%	33%
Agriculture et préleveurs d'eau	9	41%		72		39%	46		32%
Industriels	2	9%		18		10%	18		12%
Associations de protection de la nature et patrimoniales	5	23%		53		29%	47		32%
Représentants des associations de pêche et de protection des milieux aquatiques	2	9%		16		9%	15		10%
Représentants des intérêts du Tourisme et des loisirs	3	14%		15		8%	14		10%
Représentants des associations des Consommateurs	1	5%		9		5%	6		4%
3. REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	8	100%	13%	89	65%	16%	66	49%	15%
TOTAL CLE	64	100%	100%	572	53%	100%	440	40%	100%

Point 4

Bilan participation sur le mandat – depuis mai 2021

➡ **Bilan considérant les entités constitutives des collèges :**

- cohérence des proportions pour les représentants des **communes**, des **établissements publics de Lozère**, des **agriculteurs ou préleveurs d'eau**, des **industriels** et de **l'association de consommateurs** ;
- une sous-représentation des représentants **régions et départements** ou des **intérêts du tourisme et des activités de loisirs**
- légère sur-représentation des représentants des **établissements publics du Gard et des représentants des associations de protection de la nature et patrimoniales**.

	AIP : arrêté interpréfectoral			BILAN SUR LES 17 CLES DU MANDAT					
				Présence et représentation			Présence		
Bilan des présences et représentations depuis mai 2021 (1ère CLE d'élections, après l'arrêté interpréfectoral de nov. 2020; CLE fév 2021 annulée cause COVID)	**Nb représentants (AIP 2020)**	**Proportion au sein du collège**	**Proportion au sein de la CLE**	**Nbr total de présences et représentations**	**Taux de REPRÉSENTATION des collèges (par rapport à 100 % de présence)**	**Composition de l'assemblée votante (proportions / présents + représentés)**	**Nbr total de présences effectives**	**Taux de PRÉSENCE des collèges (par rapport à 100 % de présence)**	**Composition des débats en séance : proportions / présents**
1. COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	**34**	**100%**	**53%**	**300**	**52%**	**52%**	**228**	**39%**	**52%**
Région et départements du Gard et de Lozère	7	21%		39		13%	21		9%
Communes du Gard	3	9%		30		10%	24		11%
Établissements publics locaux (Gard)	22	65%		214		71%	168		74%
Établissements publics locaux (LOZERE)	2	6%		17		6%	15		7%
2. USAGERS, PROPRIETAIRES FONCIERS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET AS	**22**	**100%**	**34%**	**183**	**49%**	**32%**	**146**	**39%**	**33%**
Agriculture et préleveurs d'eau	9	41%		72		39%	46		32%
Industriels	2	9%		18		10%	18		12%
Associations de protection de la nature et patrimoniales	5	23%		53		29%	47		32%
Représentants des associations de pêche et de protection des milieux aquatiques	2	9%		16		9%	15		10%
Représentants des intérêts du Tourisme et des loisirs	3	14%		15		8%	14		10%
Représentants des associations des Consommateurs	1	5%		9		5%	6		4%
3. REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	**8**	**100%**	**13%**	**89**	**65%**	**16%**	**66**	**49%**	**15%**
TOTAL CLE	**64**	**100%**	**100%**	**572**	**53%**	**100%**	**440**	**40%**	**100%**

(vert = proportion conforme à celle de l'arrêté de composition, rouge : sur ou sous-représentation)

Point 4

Objectifs de la recomposition / échanges préparatoires en bureau de la CLE

➡ **Respect de la représentativité géographique, diversité des points de vue**

➡ **Ajustement à la marge** au regard du bilan de participation, sans modifier le nombre de représentants des communes, communautés de communes ou d'agglomération (laisser à la nouvelle assemblée la légitimer de faire évoluer composition)

➡ **Favoriser la présence aux réunions** (importance de la désignation des représentants)

➡ **Conformité avec la réglementation** (Code de l'environnement, décret SAGE n°2024-1098 2/12/2024, Guide d'aide à la mise en œuvre des SAGE octobre 2025)

Point 4

Évolutions proposées / décidées en séance

- ~~légère réduction du nombre total de membres~~ : ne retirer aucun représentant dans le 1er collège

- conserver ~~1~~ le représentant de syndicat d'alimentation en eau potable (SIAEP Domessargues St Théodorit et ajouter 1 pour le SIVOM de Collorgues, sur la base des volumes prélevés

- entrée d'un membre représentant un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) non représenté à ce jour (SCOT Causses et Cévennes portés par le PETR Causses et Cévennes – *vallée Gardon de St Jean)*

- *échanges des services EPTB avec les structures concernées jusqu'à une composition stabilisée formalisée dans le futur arrêté de composition*

Point 4

Évolutions décidées / Collège des collectivités sous réserve de l'accord des structures concernées

Structure	Nombre de représentants (2020)	ÉVOLUTION DÉCIDÉE (2026)
Conseil Régional d'Occitanie	2	~~1~~ 2
Conseil départemental du Gard	4	~~2~~ 4
Syndicat intercommunal d'Alimentation en eau Potable (SIAEP) de Domessargues, Saint-Théodorit	1	+ 1 pour le SIVOM de Collorgues
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Causses et Cévennes (SCOT Causses et Cévennes)	0	1
NB TOTAL DE REPRÉSENTANTS	**34**	**36**

Point 4

Évolutions validées pour le Collège des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations

Structure	Nombre de représentants (2020)	ÉVOLUTION VALIDÉE (12/03/2026)
Association syndicale autorisée (ASA) du canal d'irrigation du Mazauric	1	0, accord du représentant de l'ASA du MAZAURIC, représentation des béals maintenue avec l'association du béal de Thonas
Club Cévenol	1	Devenir membre invité (poursuite des invitations et participations aux CLE)
Représentant de l'activité de Canyoning	0	Devenir membre invité ? (invitations et participations possible aux CLE) : sous réserve de l'accord de la structure
NB TOTAL DE REPRÉSENTANTS	22	20

Point 4

Collège de l'État et de ses établissements publics :
Pas d'évolution envisagée

	Nombre de représentants (2020)	Pas d'évolution proposée (2026)
NB TOTAL DE REPRÉSENTANTS	8	8

Point 4 – Projet de recomposition

Bilan - Évolutions proposées pour la composition de la CLE sous réserves des échanges avec les structures concernées

BILAN	Nombre de représentants (2020)	Pourcentage (2020)	ÉVOLUTION ENVISAGÉE (2026)	Pourcentage (2026)
Collège 1	34	53 %	36	56 %
Collège 2	22	34%	20	31 %
Collège 3	8	12,5 %	8	13 %
TOTAL	64	100 %	64	100 %



CLE du 12/03/2026 - Ordre du jour

- **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025
- **Point 2** Rapport d'activité de la CLE 2025
- **Point 3** Bilan évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau des Gardons (PGRE) – point intermédiaire
- **Point 4** Recomposition de la CLE des Gardons: projet pour validation
- **Point 5** **Vidéos de la CLE et stratégie de communication 2026 sur le bassin versant**

Point 5

Plan de communication / sensibilisation 2026



➡ **Nécessaire pour financement par l'Agence de l'eau, plan d'action mis à jour annuellement**

➡ **Plan d'action 2025 enrichi en 2026 par actions récemment validées par l'EPTB**

- Communication / sensibilisation pour les nouveaux élus et membres de la CLE : compléments livret de l'eau et de la rivière, visites/formations, kits nouveaux élus et membres de la CLE



- Opérations communication sensibilisation 2026 : label rivière en bon état Borgne et Boisseson, festival Emergences 2026, Journal 2026, compléments témoignages acteurs du bassin, panneaux pédagogiques



➡ **Intégration des actions connues de nos partenaires (ex: CPIE du Gard dont Barb'eautine)**

Point 5

Vidéos sur la CLE

➡ **Images lors des 30 ans de la CLE (2024) + interviews menés en 2025 et 2026**

➡ **2 vidéos pour faire connaitre la CLE, prestataire vidéaste Créatimages**

- Une première sur le rôle et le fonctionnement de la CLE, valoriser l'implication de ses membres
- Une seconde en préparation axée sur le lien entre EPTB / CLE et l'animation de la CLE
- Une 3ème au format très court pour réseaux sociaux



➡ **Sur site EPTB, partenaires, …**

➡ **Mise en ligne printemps 2026**

CLE du 12/03/2026 - Ordre du jour

- **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025
- **Point 2** Rapport d'activité de la CLE 2025
- **Point 3** Bilan évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau des Gardons (PGRE) – point intermédiaire
- **Point 4** Recomposition de la CLE des Gardons: projet
- **Point 5** Vidéos de la CLE et stratégie de communication 2026 sur le bassin versant
- **Point 6** **Avis CLE et de l'EPTB depuis le 18/12/2025**

Point 6

1 Avis depuis la dernière CLE + 3 avis EPTB

- **CLE - Code environnement : Projet agrivoltaïsme St-Hilaire-de-Brethmas (phase de recevabilité avant autorisation)**
 - Installation parc au sein d'anciennes parcelles agricoles, emprise clôturée 12 hectares
 - Pas de remarques quant à la complétude du dossier, pas de zone humide connues
- **Installation de Foodtruck Remoulins pour un évènement ponctuel**
 - Simple mail technique : propriété terrain, vigilance gérant / nuisances pollutions et inondations
- **Renouvellement de la Station d'épuration de St-Privat des Vieux et St-Siffret**
 - Pas de remarques techniques
- **Projet forage et extension camping Sernhac**
 - Volume 60 000 m3 annuel mentionné
 - Nombreuses interrogations sur fonctionnement ressource mobilisée pour clarifier relations avec les molasses miocènes, calcul du volume vis-à-vis de l'usage, évolution des consommations du camping,
 - Remarques et observations, pas d'avis possible
- ***Analyse en cours – avis CLE pour 07/04 : projet de création d'une piste d'accès au barrage de Ste Cécile d'Andorge / travaux de sécurisation***

CLE du 12/03/2026- Ordre du jour

- **Point 1** Compte-rendu de la CLE du 18/12/2025
- **Point 2** Rapport d'activité de la CLE 2025
- **Point 3** Bilan évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau des Gardons (PGRE) – point intermédiaire
- **Point 4** Recomposition de la CLE des Gardons: projet
- **Point 5** Vidéos de la CLE et stratégie de communication 2026 sur le bassin versant
- **Point 6** Avis CLE et de l'EPTB depuis le 18/12/2025

Questions diverses

Merci de votre attention.